DLP-5-7-82007036


MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Publication périodique

20 AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES

AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

EDITION GENERALE

ABONNEMENT ANNUEL : 85 f

(7) 862 20 30

REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9431-17

Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

28 Juin 1982 N° de série continue 233 Bulletin n° 17

VIGNE

BLACK ROT

De nouvelles taches de black-rot font leur apparition en particulier en Savoie. Dans ces secteurs il est donc nécessaire d'utiliser contre le mildiou une spécialité également efficace contre le black-rot.

ARBRES FRUITIERS

POU DE SAN JOSE

Dans les zones tardives (Savoies) le traitement conseillé le 15 Juin est à renouveler dans les prochains jours.

GRANDES CULTURES

PYRALE DU MAIS

Dans les zones précoces (voir la carte dans notre précédent Bulletin) les chenilles les plus âgées atteignent maintenant 1 cm de longueur.

> Pour ces secteurs (Plaine de l'Ain, Plaines de Lyon, Côtières Sud des Dombes, Sud de la Drôme) le traitement devra donc être réalisé à partir du 1er Juillet.

Nous rappelons que :

- seules les spécialités en formulation microgranulée sont autorisées
- la dose de 25 Kg/ha ne doit pas être réduite

Parmi les produits utilisés, les meilleurs résultats sont obtenus avec :

DURSBAN 1,5 G (chlorpyriphos)
DITOX, VOLATON (phoxime)
PERTHRINE MG (permethrine)
RIPCORD G (cypermethrine)

Le vol s'est maintenant généralisé dans les zones tardives.

Nous vous informerons des dates de traitement au cours du mois de Juillet.

P37

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES. Le Directeur Gérant R. GIREAU Commission Paritaire de Presse N 477 AD